



Réunion du 6 octobre 2014

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 109
Nombre de présents : 95
Nombre de votants : 100

L'an deux mille quatorze, le six octobre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, BP 73, 64150 Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Axelle MARCHET, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Nicole TURRA, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Michel LAGOUEARDAT, Albert LASSERRE-BISCONTE, Régis CASSAROUME, Louis GOUDICQ, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Jacques CLAVE, Véronique ETCHART, Estelle PALIS, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, Stéphanie LERICHE, Jeanne LUGA, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Corinne RHOUY, Jean-Luc MARTIN, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Emmanuel HANON, Jean-Pierre HOURCLE, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Fabien LARRIVIERE, Bernard MELIANDE, Marie-Luce MUSEL, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Serge ARRIEULA (suppléant de Bernard TURPAIN), Jacky SCHOUMACHER (suppléant de Thierry LAFFITTE), Claude ESCOFET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jean-Pierre DUTOURNIER (suppléant de Franck VIREBAYRE-GASTON), Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Emmanuelle LACROIX-CHAGUE, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE (pouvoir à Michel LAURIO), Didier ALSINET, Frédéric LAVIELLE, Mathias DUCAMIN, Dominique TOUYA, Michel JESER, Georges TROUILHET, Anthony BERBEL, Bernard CAZENAVE (pouvoir à Jacques CASSIAU-HAURIE), Valérie MARQUEHOSSE (pouvoir à Jean-Pierre HOURCLE), Frédérique PETERS (pouvoir à Dominique LALANNE), Bernard TURPAIN, Sylvie DAHETZE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, René LACABE (pouvoir à Claude ESCOFET), Franck VIREBAYRE-GASTON.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

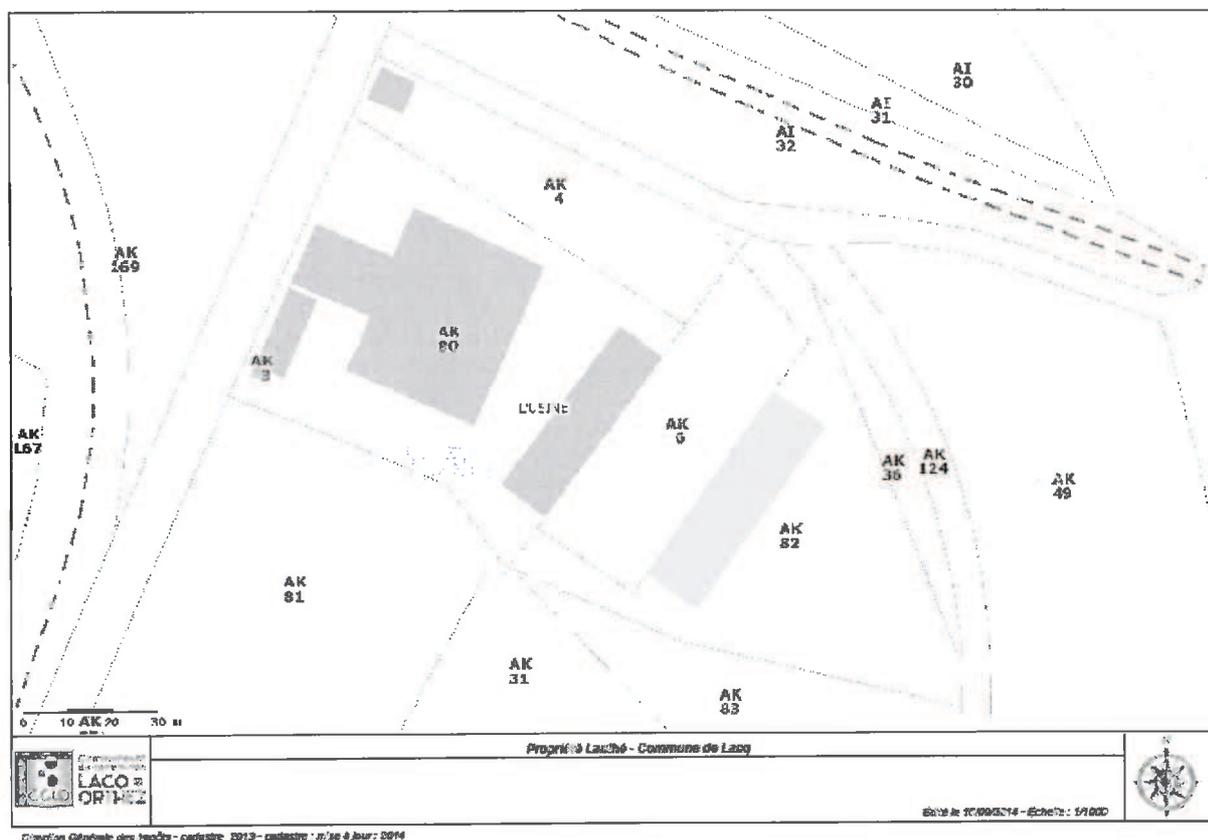
RAPPORT N° 6 : ACQUISITION DE LA PROPRIETE SCI DE L'AUBISQUE SITUEE SUR LA COMMUNE DE LACQ

Rapporteur : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ

Par courrier en date du 15 octobre 2013, la commune de Lacq a informé la communauté de communes de Lacq-Orthez de la mise en vente d'un ensemble immobilier situé sur sa commune dans l'environnement immédiat de la nouvelle unité Toray sur la plateforme Induslacq.

Cet ensemble immobilier, 12 chemin du Moulin, propriété de la SCI de L'Aubisque, est composé de 3 bâtiments de type industriel édifiés sur les parcelles suivantes :

Parcelles	Superficie
AK 80	51 a 33 ca
AK 82	35 a 23 ca
AK 6	17 a 85 ca
Total	1 ha 04 a 41 ca



Ces bâtiments sont actuellement occupés, à savoir :

Par la société Plast Recycling

- Un bâtiment de 1 600 m² situé parcelle AK 80 moyennant un loyer de 2 400 € HT/ mois par bail commercial en date du 1^{er} mai 2010 pour une durée de 9 ans (jusqu'au 30 avril 2019).
- Un bâtiment de 600 m² situé parcelle AK 80 loué pour 330 m² + une emprise de 1 000 m² prélevée sur la parcelle AK 6 moyennant un loyer de 500 HT €/mois par bail commercial en date du 1^{er} avril 2010 pour une durée de 9 ans (jusqu'au 31 mars 2019)
- Les 300 m² restant de ce même bâtiment sont loués par bail précaire jusqu'au 31 décembre 2014

Par la société HPS

Un bâtiment de 600 m² situé sur la parcelle AK 82 par bail précaire prenant fin le 31 décembre 2014.

Aux termes de négociations menées avec le propriétaire, un accord a été trouvé fixant le prix de vente pour la totalité de la propriété à 450 000 €. La communauté de communes de Lacq-Orthez devra reprendre à son compte la location par bail commercial des locaux de la société Plast Recycling ; les baux précaires ne seront pas reconduits.

Par courrier en date du 15 septembre 2014, les services de France Domaine donnent un avis favorable à cette transaction.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2014.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** l'acquisition de la propriété SCI de l'Aubisque (ou toute société représentée par M. LAUILHE), située à Lacq, parcelles AK80, AK82, AK6 au prix de 450 000 €.
- **d'autoriser** son Président à signer l'acte et tout document nécessaires à cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Communauté de communes de LACQ-ORTHEZ
Numéro de l'acte	DECCLLO_2014_282
Nature de l'acte	DE - Délibérations
Classification de l'acte	3.1 - Acquisitions
Objet de l'acte	Acquisition de la propriété SCI de l'Aubisque située sur la commune de Lacq
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-200039204-20141006-DECCLLO_2014_282-DE
Date de transmission de l'acte	13/10/2014
Date de réception de l'accuse de réception	13/10/2014